

MAIRIE D'OURSEL-MAISON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023

Le neuf juin deux mille vingt-trois à vingt heures, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis sous la présidence de **Mr VASSELLE Alain**, Maire.

PRESENTS : Messieurs FONTANA Sylvain – BERLY Jean-Marie – ALTAZIN Frédéric – LALY Jean-Paul – PYPE Stéphane – DELATTRE Philippe et PYPE Denis

ABSENTS EXCUSES: Madame DESPATY Allison, Madame GOURGUECHON Céline, Monsieur PYPE Stéphane (a donné pouvoir à Monsieur BERLY Jean-Marie) – Madame TILLIER Françoise (a donné pouvoir à Monsieur ALTAZIN Frédéric)

APPROBATION DU PV DU 4 AVRIL 2023

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du 4 avril 2023.

Désignation des délégués et des suppléants pour l'élection sénatoriale de 24 septembre 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 ;

Vu le guide du 17 mars 2020 relatif à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire NOR IOMA 2308397 J du 30 Mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du préfet du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, 1 délégué puis 3 suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire **Mr DELATTRE Philippe**

Le bureau électoral était présidé par **Mr VASSELLE Alain**

Il comprenait **Mr BERLY JM**, **Mr ALTAZIN**, **Mr PYPE Denis** et **Mr FONTANA Sylvain**

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- **Mr VASSELLE Alain**

Premier tour de scrutin pour l'élection des délégués

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2023.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **9**

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Majorité absolue : **5**

Monsieur :

- VASSELLE Alain

a obtenu : **9 voix**

Le bureau électoral a proclamé élu délégué au premier tour de scrutin :

- Mr VASSELLE Alain

Le maire présente la liste des candidats suppléants :

- Mr BERLY Jean-Marie

- Mr ALTAZIN Frédéric

- Mr LALY Jean-Paul

Premier tour de scrutin pour l'élection des suppléants

Le maire a invité le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à la désignation des délégués pour l'élection sénatoriale du 24 septembre 2017.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'une son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le bureau électoral a procédé, en présence des membres du conseil municipal, au dépouillement du vote qui a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : **9**

A déduire bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître :

Majorité absolue : **5**

Mesdames et Messieurs :

- Mr BERLY Jean-Marie

- Mr ALTAZIN Frédéric

- Mr LALY Jean-Paul.

ont obtenu : **9 voix**

Le bureau électoral a proclamé élus délégués au premier tour de scrutin :

- Mr BERLY Jean-Marie

- Mr ALTAZIN Frédéric

- Mr LALY Jean-Paul

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 00.